Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 430

Artikel: Les femmes et la Société des Nations : femmes déléguées à la Conférence internationale du travail

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261580

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Messages de quelques-uns des membres fondateurs

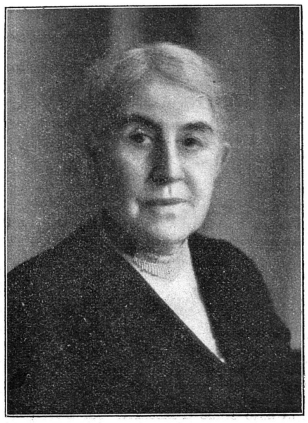

Cliché Mouvement Féministe

Mme GIRARDET-VIELLE (Lausanne)

Membre fondateur de l'Association suisse pour le Suffrage, membre du Comité de 1909 à 1922, fondatrice et présidente pendant longtemps de l'Association vaudoise pour le Suffrage, membre de 1920 à 1923 du Comité Exécutif de l'Alliace Internationale pour le Suffrage, fondatrice et directrice du Bureau de recherches pour prisonniers de guerre, à Lausanne.

Le contact avec les pionniers du mouvement suffragiste en Suisse, le travail en commun dans le premier Comité Central, furent un réel enrichissement pour moi, et comptent parmi mes souvenirs les meilleurs. L'enthousiasme animait les premiers suffragistes suisses, si leurs ambitions étaient modestes. Suivant le conseil du sage C. Hilty, ils comptaient au début procéder par étapes, pour inspirer confiance. A cette époque, aucun d'eux n'aurait envisagé qu'après vingt-cinq ans d'activité, nous en serions où nous en sommes actuellement (ayant obtenu de si maigres résultats), et que les Suissesses seraient devancées par les femmes de tant de pays!

Mais les vrais suffragistes ne se découragent nullement, en dépit des espoirs déçus; ceux de la première heure, encore vivants, gardent intact l'idéal qui les a soulevés en 1909.

LOUISA THIÉBAUD (Neuchâtel)
Membre fondateur de l'Association, membre du Comité Central de 1909 à 1914.

... Lorsqu'il y a plus de trente ans, je me jetais dans le mouvement suffragiste, c'était pleine de courage et de grands espoirs... Et si, maintenant, je le regarde avec scepticisme et pessimisme, ce n'est pas en raison de l'absence des résultats obtenus, mais bien davantage en raison de l'attitude de tant de femmes, de leur indifférence, de leur opposition même à un mouvement qui devait pourtant leur assurer dans la vie publique la place et l'influence qui leur revient, c'est-à-dire leurs droits complets de citoyennes.

K. HONEGGER (Zurich)
Membre fondateur de l'Association, membre du Comité Central et trésorière de 1909 à 1916.

L'effort féminin auprès de la Conférence du Désarmement

Le Comité International féminin pour le Désarmement s'est réuni à plusieurs reprises durant les sombres journées qui ont précédé cette séance du 8 juin, dans laquelle la Commission générale de la Conférence du Désarmement, acculée au bord de l'abîme de la rupture, s'est ressaisie et a tout au moins fait preuve de bonne volonté et de conciliation, en adoptant quelques propositions concrètes que toute la presse a exposées et commentées. Et dès la première réunion du Comité International féminin, la lettre suivante avait été décidée et envoyée aux chefs des principales délégations, lettre dont M. Henderson s'est déclaré très reconnaissant comme d'une nouvelle manifestation favorable de l'opinion publique. (Réd.)

Genève, le 31 mai 1934.

Excellence,

Devant la faillite imminente de la Conférence du Désarmement, causée par le refus général de tous les gouvernements de prendre la responsabilité de propositions correspondant à la situation actuelle, nous estimons du devoir de notre Comité des Organisations Féminines Internationales, représentant quarante-cinq millions de femmes dans quarante pays, de nous adresser aux différentes délégations.

Les récentes discussions comme les divers échanges de notes qui ont eu lieu ont montré qu'il existe bien des points sur lesquels pourrait être réalisé un accord qui formerait la base d'une Convention. Il est inadmissible pour tout homme d'Etat conscient de ses responsabilités d'admettre en ce moment un échec.

Nous estimons que toute Convention apportant un apaisement serait bien préférable à l'absence de Convention, à condition, bien entendu, qu'elle contînt les trois points essentiels de l'égalité, de la sécurité, et du désarmement matériel.

Les peuples du monde entier ne pourront être convaincus par aucune des raisons qui sont avancées de part et d'autre, pour excuser l'échec de la Conférence. Ce qu'ils réclament, c'est un accord qui apportera quelques mesures de paix et de désarmement à ce monde en détresse.

C'est en réalisant ce que serait cette faillite que nous insistons sérieusement auprès de vous pour que, même à cette onzième heure, vous veuillez faire un effort suprême pour assurer le succès de la Conférence.

Nous vous prions d'agréer, Excellence, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Comité des Organisations Féminines Internationales,
(signé) KATHLEEN COURTNEY,
LAURA PUFFER MORGAN.
EMILIE GOURD.

Il faut faire passer la femme de l'état de chose à l'état de personne.

CH. SECRÉTAN.

Les Femmes et la Société des Nations

Femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail

Douze pays ont délégué quinze femmes à la Conférence Internationale du Travail, qui siège actuellement à Genève, et dont nous avons annoncé l'ordre du jour dans un précédent numéro. Ces pays sont:

EMPIRE BRITANNIQUE: Miss H. Martindale, chef du personnel féminin au Ministère des Finances, conseillère technique du gouvernement.

Id.: Miss Julia Varley, membre du Conseil général des syndicats, conseillère technique ouvrière.

DANEMARK: Mme Julie Arenholt, inspectrice du travail conseillère technique gouvernementale.

ESPAGNE: Mlle Clara Campoamor, directrice de l'assistance, déléguée suppléante gouvernementale.

FRANCE: Mme G. Letellier, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.

ID.: Mme Paitre, inspectrice du travail, id.

ID.: Mme Jeanne Chevenard, déléguée à la Confédération générale du Travail, conseillère technique ouvrière.

INDES: Mme Subbarayan, conseillère technique gouvernementale.

NORVÈGE: Mme Betsy Kjelsberg, inspectrice en chef des fabriques, déléguée gouvernementale.

PAYS-BAS: Mlle G. Stemberg, directrice au Ministère du Travail, conseillère technique gouvernementale.

POLOGNE: Mme Eug. Wasniewska, députée, conseillère technique ouvrière.

SUÈDE: Mlle K. Hesselgren, ancienne inspectrice en chef du travail, déléguée gouvernementale.

SUISSE: Mlle Dora Schmidt, adjointe à l'Office fédéral du travail, conseillère technique gouvernementale.

TCHÉCOSLOVAQUIE: Mme Anna Krozsova, conseillère technique ouvrière.

YOUGOSLAVIE: Mlle Milena Atanatskovitch, chef de section au Ministère de la politique sociale, conseillère technique gouvernementale.

Ce chiffre est supérieur à celui de l'an dernier, où onze pays seulement avaient délégué onze femmes, mais il faut se souvenir aussi que deux questions à l'ordre du jour cette année touchent directement les femmes, et que, aux termes des articles de l'Organisation internationale du travail, les gouvernements sont tenus, dans ces conditions de déléguer au moins un expert féminin à la Conférence. Or, sur 44 Etats représentés, un

Quelques-uns des membres actuels du Comité Central de l'A. S. S. F.

Cliché Mouvement féministe

Mlle Lucy DUTOIT (Lausanne)

Membre et secrétaire du Comité Central depuis 1924, participante aux premières réunions qui précédèrent la fondation de l'Association suisse pour le Suffrage, organisatrice des Cours de Vacances suffragistes, présidente pendant bien des années de l'Association vaudoise pour le Suffrage, conférencière et propagandiste, et l'une des figures les plus connues du féminisme suisse-romand.

Cliché Mouvement Féministe

Mme E. VISCHER-ALIOTH (Bâle)

Membre et vice-présidente du Comité Central depuis 1928, et l'un de ses membres les plus actifs, présidente de l'Association bâloise pour le Suffrage, conférencière, journaliste, propagandiste bien connue.

Les femmes et les livres

Le mouvement suffragiste suisse, vu par une étrangère.[1]

Idée originale que celle de cette jeune étudiante allemande de faire sa thèse de doctorat sur la situation suffragiste dans notre pays, ce qui nous vaut une étude très fouillée, documentée aux meilleures sources, et qui nous donne le reflet de notre propre mouvement vu par des yeux autres que ceux de nos concitoyennes, comme les lignes qui suivent le montreront à nos lecteurs.

A première vue, il semble que la Suisse, qui est fière de pouvoir se dénommer la plus vieille démocratie du monde, et dans laquelle les droits populaires sont très étendus, aurait dû accepter sans beaucoup de difficultés le suffrage féminin, que tant d'autres pays ont admis déjà. Mais c'est justement parce que, en Suisse, grâce au droit de referendum, c'est le peuple masculin tout entier qui est appelé à se prononcer sur cette question, que le suffrage féminin n'a pas encore pu être introduit. En effet, dans aucun autre pays l'admission des femmes au scrutin n'a été votée par le peuple. Or il est certain qu'il n'est pas encore possible en Suisse d'obtenir la voix de la majorité des électeurs en faveur de cette réforme. Le peuple suisse ne donne généralement son approbation à une nouvelle loi ou à une revision d'un article de la Constitution que lorsqu'il est absolument convaincu de la nécessité et de l'utilité de cette réforme. Or, il est toujours fort difficile de le convaincre! Un ancien homme d'Etat n'a-t-il pas dit: « Si les cantons et les électeurs devaient donner leur approbation pour qu'il y ait de la neige en hiver, on n'arriverait à un résultat affirmatif qu'après une douzaine de referendums! »

Fortement attaché à la tradition, le Suisse n'aime pas les changements et se méfie facilement de ce qui lui vient de l'étranger. Sa prospérité économique et le contentement général qui en découle, rendent difficile toute innovation.[2] C'est pourquoi, le seul moyen d'atteindre le but, est de gagner la confiance de la majorité des électeurs en lui montrant, par des écrits, des conférences et surtout par du travail effectif, aussi bien dans le domaine professionnel que dans le domaine social, combien la collaboration féminine pourrait être utile au pays.

Les femmes suisses elles-mêmes, dans leur très grande majorité, ne sont pas encore gagnées à la cause du suffrage féminin. En effet, il y a en Suisse environ 1.275.000 femmes au-dessus de 20 ans, et 170.397 femmes seulement ont signé la pétition en faveur de l'introduction du suffrage féminin. Il y a donc une majorité des 6/7 qui n'a pas donné sa signature. Même en tenant compte du fait que cette abstention ne prouve pas toujours une opposition ou un désintéressement, mais dépend de diverses raisons secondaires, il n'en reste pas moins un nombre important d'opposantes.

En Suisse, la femme bourgeoise est très attachée à sa famille. Elle y joue un rôle de premier plan. De cette façon, sa vie comporte un grand nombre de devoirs qu'elle remplit sérieusement et très exactement. Elle est maîtresse de maison, elle est mère. Lorsqu'elle est convaincue d'avoir rempli ces deux devoirs de son mieux, elle est contente d'elle-même et du monde entier. Elle ne s'occupe que fort peu de la chose publique et la politique la laisse généralement indifférente. Son mari la protège: pourquoi donc changer quelque chose à l'ordre établi? En dehors des soins ménagers, elle trouve du reste à employer son besoin d'activité et de dévouement dans les diverses œuvres sociales et philantropiques où elle a su se rendre indispensable. Très consciencieuse, elle craint que les droits politiques n'impliquent pour elle des obligations et des devoirs nouveaux qui pourraient l'entraîner à négliger les anciens.

Cependant, de plus en plus elle se rend compte de l'utilité du bulletin de vote, et lorsque des questions importantes (monopole du blé, loi sur l'alcool, assurance vieillesse, etc.) sont soumises au peuple, on constate que son rôle d'animatrice et de conseillère dans la famille ne lui suffit plus. Elle souffre de ne pouvoir prendre une part active à la vie du pays.

L'idée du suffrage féminin gagne chaque jour des adhérents. On comprend mieux qu'il ne s'agit pas d'une vaine revendication, mais qu'il y a là une question de justice démocratique aussi bien qu'une nécessité politique, économique et morale.

H. ZWAHLEN.

[1] Elisabeth NEUMAYER: *Schweiz und Frauenstimmrecht.* Thèse de doctorat. Imprimerie Hass, Mannheim, 1932.

[2] Cette thèse, bien que de publication récente, a été écrite avant la crise actuelle.

Prix littéraire

Pour la première fois, un prix littéraire important de France est octroyé à un écrivain français de Belgique. Tous les carillons chantent en Flandre. Marie Gevers, la titulaire du « Prix du Populisme » est une pure Flamande, et habite dans la campagne anversoise une jolie villa, où elle vit, au milieu de ses enfants, dans une simplicité champêtre qui réalise ses vœux les plus chers. Elle a écrit *Missembourg, Les arbres et le vent, Brabançonnes à travers les arbres* (prix de poésie du Centenaire, 1930), *La comtesse des digues*, et cette *Madame Orpha ou la sérénade de mai* qui vient de lui valoir le prix du populisme, et dont notre journal a publié un compte-rendu fort élogieux (No 418).

Quelques-uns des membres actuels du Comité Central de l'A. S. S. F.

Cliché Mouvement Féministe

M^lle GRUTTER (Berne)

Membre et trésorière du Comité Central depuis 1928, conférencière, organisatrice des Cours de Vacances, présidente de l'Association bernoise pour le Suffrage, et l'une des figures les plus connues du féminisme en Suisse-allemande.

Photo G. Salchli, Berne *Cliché Berna*

M^me A. DEBRIT-VOGEL (Berne)

Secrétaire de l'Association suisse de 1924 à 1928, membre du Comité Central depuis 1928, journaliste, rédactrice de la « Berna », organisatrice de voyages d'études suffragistes, conférencière et propagandiste bien connue.

peu moins du tiers seulement ont respecté cette règle. C'est maigre.

Nous reviendrons naturellement plus en détails sur les travaux de la Conférence, et notamment sur les débats touchant à la revision de la Convention interdisant le travail de nuit aux femmes, quand la session actuellement en cours sera terminée. Disons cependant dès aujourd'hui que deux Commissions sont présidées par des femmes: la Commission pour la revision de la Convention sur le travail de nuit justement, par M^lle Hesselgren (Suède), et la Commission contre le travail des femmes dans les mines par M^lle Stemberg (Pays-Bas). Deux femmes également ont été nommées rapporteurs pour ces questions: M^lle Atanataskovitch (Yougoslavie) pour la première, et Mrs. Subbarrayan (Indes) pour la seconde. Le B. I. T. nous donne là un exemple bien intéressant de féminisme, et nous nous demandons ce que pensent certains délégués masculins de notre pays d'être ainsi présidés et dirigés par une femme? Ils peuvent en tout cas se rendre compte par eux-mêmes que les débats n'en vont pas plus mal, tout au contraire.

Et les femmes?...

De toute la presse suisse, seuls deux journaux libéraux-radicaux tessinois (la *Gazetta ticinese* et l'*Avanguardia*) ont pris la peine de relever, ainsi que nous l'avons déjà signalé, l'article publié dans un précédent numéro du *Mouvement* sous ce titre: *Et les femmes?...* et dans lequel, à l'occasion du Congrès des Jeunesses radicales de Soleure, nous marquions notre étonnement, pour ne pas dire plus, de ce que pas un de ces merveilleux projets de revision, de refonte, de rajeunissement et de réforme, tous destinés à insuffler une vie nouvelle à notre bonne vieille Constitution fédérale, nous ignorent complètement, nous les femmes, mais là, aussi complètement que si nous n'existions pas.

A vrai dire, ni l'un ni l'autre de ces journaux tessinois n'a tenté un effort considérable pour corriger ce stupéfiant oubli. La *Gazetta ticinese*, qui a bien voulu traduire et publier *in extenso* notre article, a simplement reconnu dans son éditorial (numéro du 24 mai) que notre remarque est absolument juste, que la question du vote des femmes doit être discutée lors d'une revision totale de la Constitution, mais que le projet de Soleure est plutôt celui d'une revision partielle, sur la tangente de laquelle l'auteur de l'article s'est prudemment éclipsé sans qu'il soit davantage question de nous! Quant à l'*Avanguardia*, elle nous conseille amicalement de ne pas nous tracasser, car bien des problèmes plus urgents font passer au deuxième plan le mouvement des « suffragettes »: d'ailleurs l'exemple de l'Allemagne, celui de l'Espagne... vous connaissez le cliché. Et la réponse de ce même journal à M^me Volonteri, présidente du Groupe suffragiste de Lugano, qui a énergiquement protesté contre la teneur de cet article et son ton persifleur, ne fait que confirmer cette attitude.

Il y a vraiment, de la part de ces messieurs, une currieuse aberration. Pour eux, le suffrage féminin n'est pas, comme dans d'autres pays (vous souvenez-vous, par exemple, du Danemark reconnaissant en 1915, donc en pleine guerre, le droit de vote aux femmes « pour assurer l'unité nationale aux heures de danger »? et voyez en France actuellement l'attitude de tant d'hommes politiques, de tant de journalistes d'une autre trempe que ceux qui rédigent nos feuilles locales), le suffrage féminin n'est pas, pour la très grande majorité de nos concitoyens, un élément de vie nationale, une possibilité de renouvellement de notre système politique si décrié, une contribution simplement équitable à la direction des affaires du pays de toute une classe de la population, jusqu'ici tenue en incroyable sujétion. Non. C'est un amusement de femmes, peut-être intelligentes, sans doute bien intentionnées, qui voudraient jouer au jeu de la politique. En des temps calmes, on pourrait leur accorder ce plaisir comme à des petites filles bien sages, mais en ces temps troublés, ah! non par exemple! les enfants ne doivent pas toucher les allumettes...

Mais quand vous mêmes aurez frotté les allumettes, Messieurs, et que vous vous y serez brûlé les doigts, saurez-vous éteindre le feu tout seuls?...

E. Gd.

Sur ce même sujet, notre collaboratrice, M^lle Susanne Bonard nous adresse l'article suivant:

Dans les derniers numéros du *Mouvement Féministe*, M^lle Gourd relevait avec une légitime indignation qu'aucun parti politique, qu'aucune initiative, qu'aucun article de journal, à propos de la revision de la Constitution fédérale, dont on parle tant, ne faisait allusion aux femmes, ne pensait à affranchir enfin les Suissesses et à conférer une parcelle de souveraineté à la majeure partie du peuple suisse.

Eh bien, les Vaudoises avec fierté peuvent signaler une exception dans ce concert masculin et portent à la connaissance des lecteurs du *Mouvement Féministe* un petit fait bien modeste, qui ne donne guère d'espoir, qui ne permet pas à notre imagination de trotter, mais un petit fait, tout de même, qu'il faut relever. Et que cette allusion au suffrage féminin soit faite dans le canton de Vaud, qui passe à juste titre pour un des cantons les plus conservateurs du pays — cela a du bon, quelquefois — cela nous réjouit. Nous avons appris à nous contenter de peu.

Voici ce dont il s'agit:

Le Libéral vaudois, dans son numéro de mai dernier, a publié un projet de programme élaboré par une commission du parti, lequel a été examiné par le comité cantonal et renvoyé aux comité locaux. A côté de diverses suggestions fort intéressantes, ce projet, dont à l'heure actuelle il ne subsiste peut-être pas grand'chose, prévoit le suffrage féminin communal facultatif.

On n'en croit pas ses yeux, en croit être l'objet d'une hallucination, on frotte ses paupières, on écarquille les yeux et l'on est bien forcé de constater que c'est écrit noir sur blanc, en grosses lettres noires même.

Oh! je ne m'emballe pas, je sais bien que ce n'est qu'une ombre de suggestion faite par une ombre de programme; que cette ombre sera discutée, bouleversée, transformée, modifiée, refondue par un groupe de citoyens graves et convaincus de leur grande supériorité sur toutes les Vaudoises réunies; je sais qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, d'une suggestion à une réalisation, d'un programme politique à une revision constitutionnelle réclamant pour les femmes la dignité de citoyenne. Avez-vous remarqué que dans tous les articles parlant du suffrage dit universel et invoquant la dignité humaine, les femmes ne sont jamais comprises dans cette dignité humaine? C'est assez étrange, ce perpétuel oubli de la bonne moitié de l'humanité.

Je sais qu'un programme politique n'est rien. En avons-nous déjà lu de ces belles phrases sur l'influence plus grande à accorder aux femmes dans notre vie publique, qui ne furent suivies d'aucun effet! Cela n'empêche pas de relever avec satisfaction cette timide suggestion et de s'en réjouir.

S. B.

Vers la fermeture des maisons de tolérance en Egypte

D'après l'*Egyptienne*, la Commission d'Hygiène publique d'Egypte, qui, depuis un an étudie le problème de la prostitution, a décidé de supprimer l'organisation de la prostitution reconnue et contrôlée par l'Etat. En conséquence, elle a chargé un de ses membres d'élaborer un projet de loi dans ce sens, dont l'application serait faite pendant une période de trois ans. En outre, cette Commission fait traduire en arabe, afin de pouvoir mieux les étudier, les lois turques relatives à la prostitution et aux maladies vénériennes.

Ce sont là des nouvelles bien intéressantes, consacrant un progrès nouveau de l'idée pour laquelle ont infatigablement combattu, après tant d'autres, les organisations féminines egyptiennes. Nul doute aussi que les importantes résolutions votées par la S. d. N., et que nous avons publié dans un précédent numéro ne contribuent à hâter l'élaboration de la loi egyptienne et son application.

Ministère pastoral féminin

Pour la première fois en Suisse, une théologienne vient d'être installée avec le droit d'exercer le ministère pastoral dans sa plénitude. Il s'agit de M^lle Marie Speiser, de Bâle, précédemment auxiliaire de paroisse à Oberwil (Bâle-Campagne), qui occupe maintenant le poste de pasteur de la grande paroisse de Derendingen (Soleure).

La femme et la démocratie

Le mouvement à Genève

Le cours sur la démocratie organisé par le Groupement genevois a continué à attirer un nombreux public, chaque séance étant suivie en moyenne par une bonne quarantaine de personnes, ce qui, par de belles soirées presque estivales invitant à la promenade, prouve certainement l'intérêt éveillé par cette question.

Après les trois premières séances, dont nous avons rendu compte dans un précédent numéro, on a entendu, le 21 mai, M^lle A. Quinche, avocate à Lausanne, esquisser avec beaucoup de brio la situation faite à la femme dans les pays à dictature, non seulement par la privation de ses droits politiques (que se refusent à lui accorder des démocraties dans d'autres pays!), et par l'infériorisation de sa situation en tant que femme, mais du fait aussi que, comme citoyenne, elle est en même temps dépourvue comme les hommes de ces libertés de la pensée, de la parole, du droit d'association, du droit de propriété, etc., libertés et droits que garantit essentiellement la démocratie.

Le 28 mai, M^me L. Kretschmar-Morel a, avec beaucoup d'originalité, redonné une valeur d'actualité à la formule à l'heure actuelle bien banalisée, et que la Révolution a lancée dans le monde: *Liberté, Egalité, Fraternité*, comparant ces trois termes aux trois côtés du triangle équilatéral que constitue la démocratie. Et le 6 juin le cours s'est terminé par la plus magistrale leçon d'économie politique appliquée à l'histoire de ces récentes années, faite avec une clarté et une objectivité admirables par M. Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, qui, analysant les causes économiques de la crise actuelle, a tenu en éveil l'attention d'un auditoire passionnément intéressé. C'est cet admirable exposé que quelques très jeunes fascistes genevois des deux sexes ont jugé bon de tenter de saboter par une intervention, dont l'auditoire a fait prompte justice en soutenant de ses applaudissements chaleureux la réponse spirituelle autant qu'incisive de M. Milhaud à l'attaque aussi fumeuse et de mauvaise foi quant au fond que discourtoise quant à la forme du porte-paroles de cette petite bande. Incident sans grande importance en lui-même, vu ses auteurs, mais qui fait toucher du doigt à ceux qui trouvent qu'il n'est pas besoin de se mettre en peine pour défendre la démocratie en Suisse romande à quel point une certaine jeunesse peut errer à la suite de mauvais bergers. L'activité de notre Groupement genevois n'en a reçu qu'un plus grand élan.

E. Gd.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons, avec prière de la faire connaître à nos lecteurs, une protestation collective de nombreuses auditrices de cette séance du 6 juin, contre le trouble apporté à une conférence qu'elles avaient le droit d'écouter dans le calme sans être dérangées par des perturbateurs organisés. Et elles appliquent aux procédés de ceux-ci le seul qualificatif qu'ils méritent.

Le „Joli Jeu des Saisons"

Le regret est exprimé à une autre place de ce journal que le *Mouvement* ne publie que bien rarement de compte-rendu de l'activité des femmes en matière musicale. Les lignes qui suivent ne peuvent malheureusement pas donner satisfaction à ce regret et à ce vœu, puisque le poème musical dont il s'agit est dû à une inspiration masculine...

Et pourtant, celui-ci a droit à sa mention dans nos colonnes, quand bien même ses rapports avec le féminisme peuvent à première vue paraître extrêmement lointains! Mais Jaques-Dalcroze n'est-il pas et n'a-t-il pas toujours été un suffragiste fervent et convaincu, donnant sans hésiter l'appui de son nom à toutes nos manifestations, et prouvant même parfois son intérêt pour notre cause en nous adressant de petites

Quelques-uns des membres actuels du Comité Central de l'A. S. S. F.

Cliché Mouvement Féministe

M^me E. STUDER de GOUMOENS (Winterthour)

Membre du Comité Central depuis 1928, conférencière très connue et appréciée pour la cause du suffrage comme pour celles de l'antialcoolisme et de la paix.

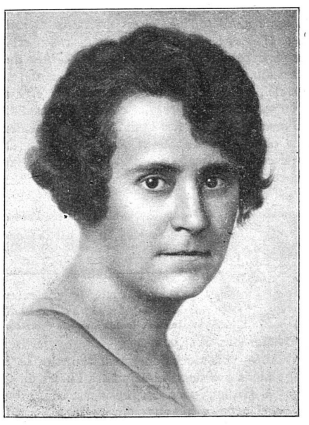

Cliché Mouvement Féministe

M^lle Ida WEBER (St-Gall)

Membre du Comité Central depuis 1932, qui a accompagné l'hiver dernier la tournée du film suffragiste Le Banc des Mineurs, *au Tessin.*